



**L'OBSERVATOIRE
TECHNICO-ÉCONOMIQUE**

DES SYSTÈMES BOVINS LAITIERS

DOSSIER
**Moins d'impacts sur
l'environnement**

ÉDITION 2024
Exercice comptable 2022

INTRODUCTION



L'observatoire technico-économique de Réseau Civam compare, chaque année, les résultats technico-économiques des fermes laitières en Agriculture Durable (AD) avec ceux des fermes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). L'ensemble de ces fermes est situé dans le Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire). Les fermes « AD » reposent sur des systèmes de production autonomes et économes en intrants basés sur le pâturage.

À qui est destinée cette étude ?

Elle apporte des références précises qui permettront aux agriculteurs-rices et futurs-es agriculteurs-rices de se situer et de se donner des objectifs atteignables en fonction de son environnement. Derrière ces résultats chiffrés, on retrouve bien-sûr différents savoirs-faire, compétences et conditions spécifiques... ! Mais ce sont également des repères précieux pour les accompagnateurs-rices ou encore pour les élu.es du territoire.

Qu'allons-nous retrouver cette année dans la synthèse ?

Dans cet observatoire 2024, retrouvez une comparaison générale des systèmes AD et RICA, portant sur les résultats comptables 2022. Une année ayant été spécialement marquée par une augmentation du prix du lait en conventionnel. Ce livrable étudie les impacts de la conjoncture sur les fermes, en fonction de la stratégie technico-économique qu'elles développent, et zoome sur des stratégies commerciales mises en place pour s'affranchir de la variation du prix du lait, en conventionnel ou en bio. Le dossier portera cette année sur les impacts environnementaux réduits des fermes herbagères par rapport à des systèmes ayant plus de maïs dans leur assolement. Bonne lecture !

Méthodologie :

. Cette étude se base uniquement sur des données comptables, avec les biais que cela comporte.

. Tous les ratios présentés sont calculés par une moyenne des ratios de chaque ferme et non par un ratio des moyennes.

Ex : moy(SAU/UTH) et non moy(SAU)/moy(UTH) qui sont mathématiquement deux choses différentes.

Échantillons

La ferme laitière RICA Grand Ouest

. Réseau d'information comptable agricole du Ministère de l'Agriculture qui alimente les informations statistiques type Agreste

. OTEX 45 Bovin lait

. Échantillon ciblé de 252 fermes (96 de Bretagne, 68 des Pays de la Loire, 88 de Normandie) représentatif de 15 585 fermes.

La ferme laitière AD Grand Ouest

. Bovin Lait spécialisé (OTEX 45 ; Taux de spécialisation¹ > 80%)

. 141 fermes (87 de Bretagne, 43 des Pays de la Loire, 11 de Normandie) dont 28 AD non bio, 113 AD bio

. Fermes herbagères <20% maïs dans la SFP

Glossaire

- Autonomie en concentrés = Quantité de concentrés intraconsommés / Quantité de concentrés consommés
- Autonomie surfacique = Surface alimentaire / Empreinte alimentaire
- Capital d'exploitation = Actif du bilan - Foncier
- Charges liées à l'outil de production = Amortissements + Frais Financiers + Fermages + Impôts et Taxes
- Charges liées à la production = Consommations de biens et services
- Coût alimentaire troupeau = Coût fourrages + Coût cultures intraconsommées + Achats fourrages et aliments + Travaux tiers aliments
- Coût cultures = Charges opérationnelles cultures (semences, engrais et amendements, traitements, travaux tiers récolte et semis)
- Coût mécanique = Travaux tiers + Carburants + Achats et entretiens + Locations + Amortissements des matériels roulants
- EQF : Equivalent litre fuel. 1 MJ = 0,028 EQF
- Empreinte alimentaire = Surface alimentaire + Surface extérieure nécessaire à la production des aliments et fourrages achetés
- Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Valeur Ajoutée + Aides - Fermages - Impôts et Taxes - Main d'œuvre
- GES : Gaz à Effet de Serre
- GNR : Gazole Non Routier
- % Herbe pâturée dans la ration = 1 - % Fourrage stockés consommés - % Affouragement en vert
- IFT : Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires
- Immobilisation : biens destinés à servir de façon durable pour l'activité de l'entreprise
- Lprod/VL : Litres produits par vache laitière
- Main d'œuvre (hors rémunération des associés) : Salaires & cotisations sociales salarié, MSA exploitant
- MAT : Matière azotée totale
- MJ : Mégajoule
- MS : Matière sèche
- Produit d'activité = Production nette vendue et autoconsommée par le foyer + Variations de stocks
- Résultat Courant = Valeur Ajoutée + Aides + Produit financiers - Charges liées à l'outil de production - Main d'œuvre
- Résultat Social = Valeur Ajoutée + Aides + Produit financiers - Charges liées à l'outil de production
- Revenu Disponible = EBE - Annuités - Frais Financiers court terme.
- SAU : Surface agricole utile
- SFP : Surface fourragère principale
- Surface alimentaire = Surfaces intraconsommées de fourrages et de cultures de vente
- Taux de spécialisation lait = 1 - Produit de production secondaire / Produit d'activité avec production secondaire
- TMB : Tonne de Matière Brute
- TMS : Tonne de Matière Sèche
- UGB : Unité Gros Bovin
- UTH : Unité de Travail Humain / UTHF : Unité de Travail Humain Familial = associé (non salarié)
- Valeur ajoutée (hors aides et fermage) = Produit d'activité - Consommations de biens et services
- VL : Vache laitière

Etude réalisée grâce au travail des agriculteurs-rices et des groupes partenaires :

Réseau des Civam Normands, CEDAPA, ADAGE 35, CIVAM AD 53, CIVAM AD 72, CIVAM BIO 53, CIVAM 44, GRAPEA, CIVAM AD 56.

¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

CONTEXTE LAITIER EN FRANCE

D'après le recensement agricole de 2020¹, **le nombre de fermes en élevage laitier a baissé de 33 % en 10 ans** quand, en parallèle, **le volume de lait produit a augmenté de 5 %**. Cela est permis par une **augmentation de 20 vaches laitières par ferme en moyenne** sur le territoire français. Cette tendance est plus marquée encore dans le Grand Ouest avec en moyenne + 24 vaches pour la Bretagne et les Pays de la Loire et + 28 vaches laitières en Normandie.

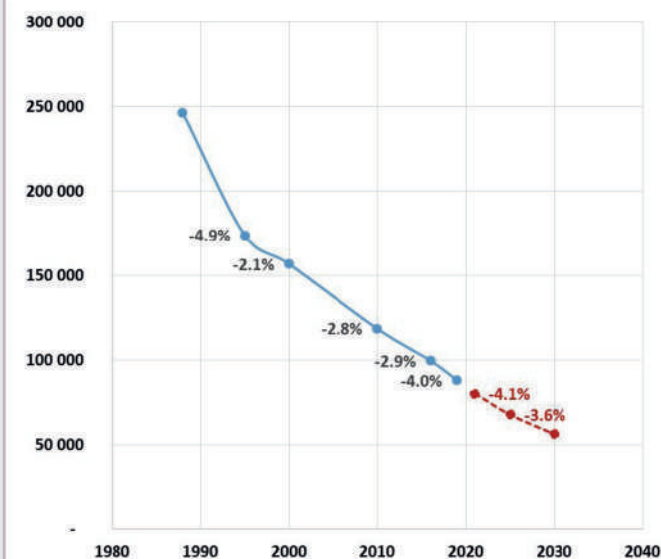
Ainsi de 2010 à 2020, le modèle laitier a développé une **stratégie volume**, caractérisée par une recherche de productivité en s'agrandissant (+ 10 ha/UTH de SAU, + 120 000 € de capital d'exploitation, chiffres issus du RICA) au détriment du nombre d'éleveurs-ses qui a continué de décroître : - 26% sur la période.

En parallèle, **le cheptel total de vaches en France diminue plus lentement** avec une baisse de seulement 6 %² (cf. graphiques ci-dessous). On observe donc une importante augmentation de la productivité du travail avec une moyenne de 24 VL/UTH en 2010 qui passe à 31 VL/UTH en 2020.

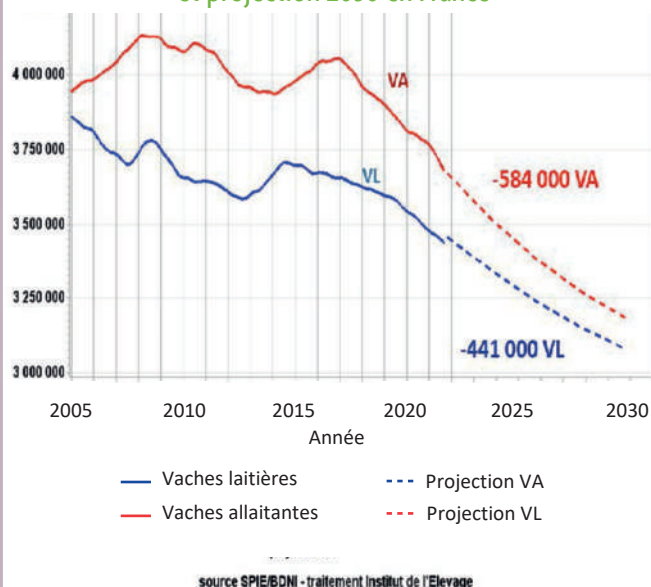
Avec des moyens de production de plus en plus importants, donc plus de parcelles et de plus en plus éloignées, plus d'animaux, plus de matériels complexes et de bâtiments avec une injonction poussée à la production, **comment les travailleurs-euses peuvent-ils prendre soin d'eux et de leur environnement ?**

“ Cette recherche permanente vers plus de volume unitaire par travailleur-se (surface et troupeau), facilitée par la spécialisation, la mécanisation, la simplification culturelle et des tâches, la fossilisation des pratiques (semences, engrais, pesticides...) et maintenant la numérisation et la robotisation, entraîne un renchérissement de besoins exogènes en capitaux et en intrants, ajoutant de surcroît à la charge mentale déjà importante. Contrainte à la "double performance", celle d'être efficace et efficiente, **la ferme laitière moyenne en oublie sa capacité de robustesse devant les enjeux climatiques, de protection des ressources naturelles, de convivialité sociale ou encore de renouvellement des générations**. Autant de questions que nous tenterons d'aborder dans ce référentiel...
Mickaël Lepage, éleveur en Mayenne (53), et membre du Réseau Civam.

Nombre de chefs d'exploitation dans les exploitations laitières et rythme de réduction (en %/an) en France



Évolution du nombre de vaches laitières et allaitantes et projection 2030 en France



source SPIE/BDNI - traitement Institut de l'Élevage

¹ Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, *Les exploitations bovines laitières en France métropolitaine en 2020*, Les Dossiers Agreste, nov. 2023, n°4.

² Benoit Rubin, IDELE, Conférence (SPACE 2022), *Prospectives et regards croisés sur le devenir du lait dans le Grand Ouest*

COMPARAISON DE LA FERME EN AGRICULTURE DURABLE AVEC LA FERME LAITIÈRE MOYENNE DU GRAND OUEST RICA

Dans le Grand Ouest, les éleveurs ont fait pâturer dès mi-janvier en 2022, grâce à de bonnes conditions climatiques de janvier à mars avec environ : - 20 mm/mois par rapport aux moyennes saisonnières et + 1 à 1,5°C. Les impacts de ce déficit de pluviométrie se ressentent en avril et en mai, où la pousse de l'herbe a été réduite. Ainsi, les territoires du Grand Ouest ont connu une baisse de rendement par rapport aux normales saisonnières¹.

Ce printemps sec est suivi de plusieurs vagues de chaleur successives dès le mois de juin, impactant sévèrement les rendements des végétaux et le bien-être des animaux qui entrent en stress thermique au-delà de 25°C. Cependant, l'année 2021, favorable à la pousse de l'herbe, avait permis de rétablir un stock fourrager de qualité en quantité suffisante permettant de passer l'été sereinement. L'automne a, quant à lui, été favorable au pâturage avec un rallongement constaté dans de nombreuses régions jusqu'en décembre. L'année 2022 aura fortement impacté les esprits du fait de l'ampleur des sécheresses, canicules, vagues de chaleurs.

Toutefois la production laitière ne s'est pas corrélativement effondrée. Il ressort des dommages importants sur les taux de fertilité des troupeaux lors des fortes températures.

À lire :



« Jusqu'à deux fois plus de vaches vides par endroit », Alice PEUCELLE, site Web-agri, 09/01/2023

LES ÉCHANTILLONS

Les différents résultats économiques sont rapportés à l'actif dans le but de comparer des fermes de taille différente mais également pour mettre en avant l'efficacité du travail sur les fermes.

En 2022, le prix du lait augmente fortement pour l'agriculture conventionnelle avec + 73 €/1000L pour le RICA et + 64 €/1000L pour les AD non bio par rapport à l'année 2021. En parallèle, le prix du lait bio augmente peu (+ 9 €/1000L). Ainsi, pour cette année 2022, les prix du lait des trois échantillons se rapprochent. Cependant, les pratiques restent différentes entre les AD non bio et les AD bio. Les principales comparaisons économiques mises en avant par la suite seront focalisées sur les échantillons RICA et AD non bio.

Prix lait / 1000 L	RICA*	AD non bio	AD bio
2021	396 €	391 €	473 €
2022	469 €	455 €	481 €

*RQ : Le RICA ayant pour objectif de représenter l'agriculture moyenne française, il inclut également des fermes en Agriculture Biologique. En 2022 : 7,7% en Normandie, 12,9% en Pays de la Loire et 9,8% en Bretagne (source : [Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire](#))



Crédits : Adage 35

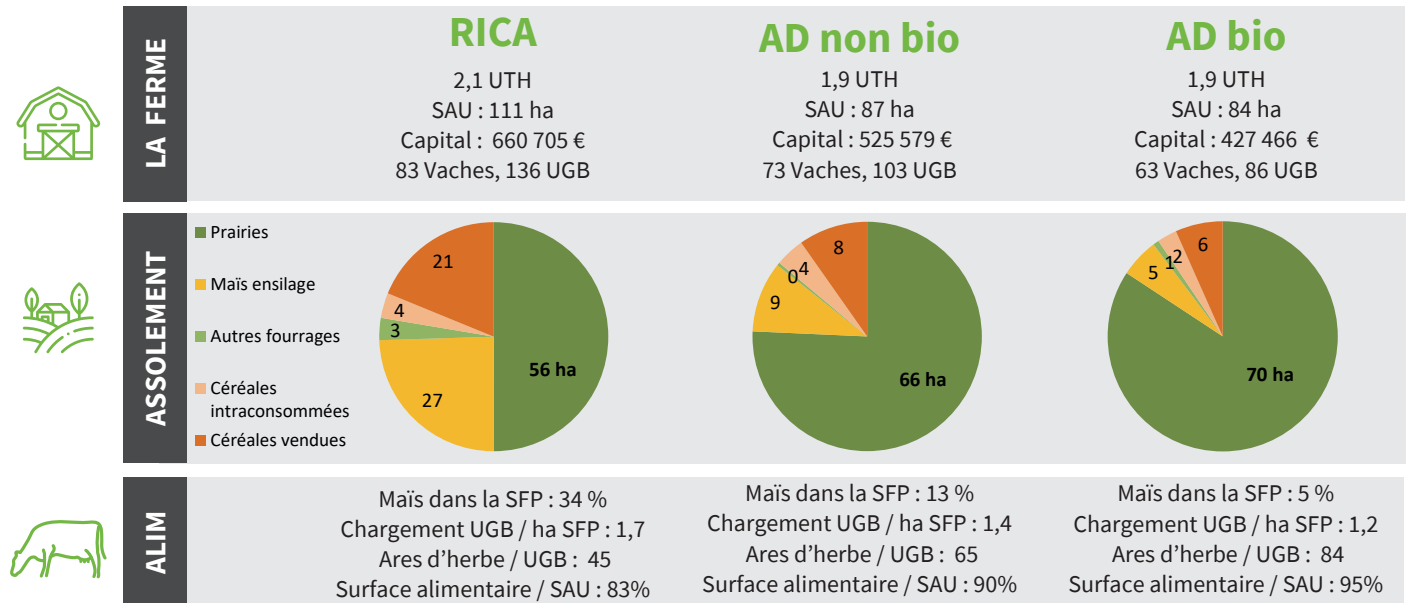
¹ DRAAF Bretagne, [Les prairies au printemps 2022](#), AGRESTE, n°8, sept 2022, P.2

UNE FERME AD PLUS PETITE ...

Les moyens de production mobilisés dans les fermes AD sont moins importants que ceux des fermes RICA. Les fermes AD consacrent une part plus importante de leur SAU à l'alimentation du troupeau (+ 10 % en moyenne par rapport au RICA) avec notamment un assolement nettement plus herbager (+ 45 % de prairies dans la SAU par rapport au RICA).

FOCUS SUR LA FERME AD NON BIO

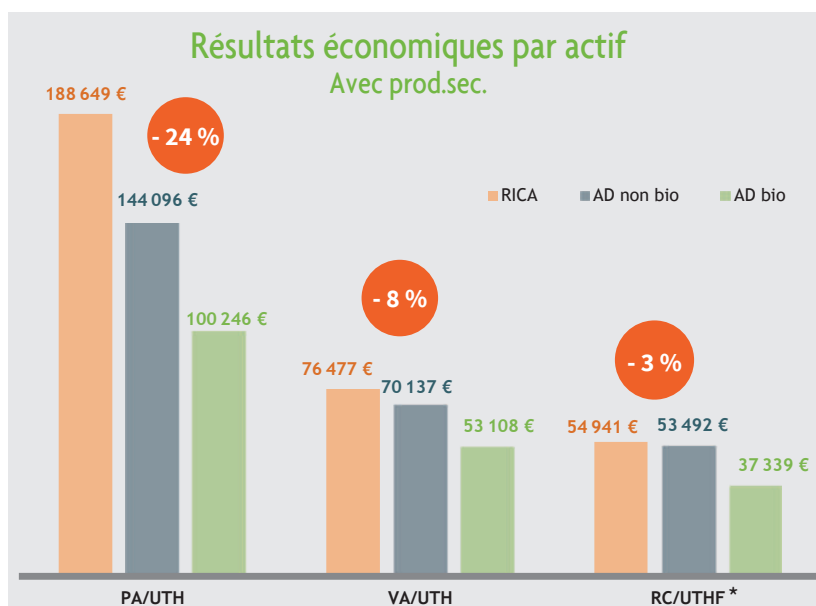
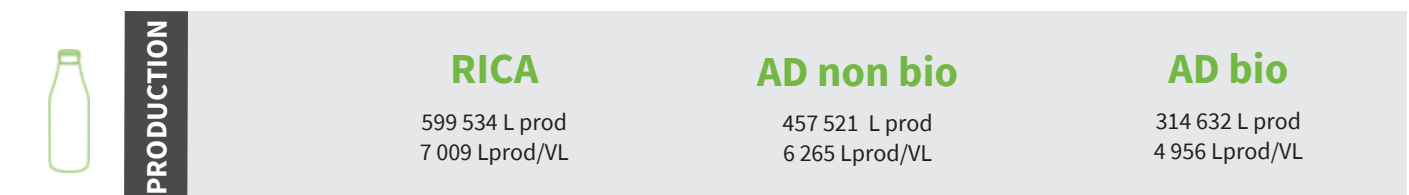
- 22 % de terres à gérer
- 20 % de matériels et bâtiments à manipuler et entretenir
- 24 % d'animaux à élever



...AVEC MOINS DE PRODUITS, MAIS QUI DÉGAGE AUTANT DE RÉSULTATS !

Avec une production laitière plus faible (moins 142 013 L) et 13 ha de cultures vendues en moins, le produit d'activité (PA)¹ par actif (UTH) des fermes AD non bio est inférieur de 24 % par rapport à la moyenne des fermes RICA.

Pour autant, cet écart se réduit à 8 % lorsque l'on s'intéresse à la valeur ajoutée (VA) par actif. La valeur ajoutée est la différence entre les produits des activités et les biens et services consommés pour ces productions : elle représente la richesse créée par le système.



* Les salaires et cotisations sociales des salariés ayant été soustraits aux produits pour le calcul du résultat courant, c'est pour cela qu'il est calculé par UTH associé et non sur les UTH totaux, voir le glossaire pour plus de détails de calcul

LA FERME AD NON BIO

- 142 013 L de lait produit
- 44 553 € / UTH de produit d'activité
- 58 878 € / UTHF de charges totales

Au final, c'est autant de résultat courant par / UTHF !

¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

Les fermes AD consomment donc moins pour produire. Cette efficacité économique se mesure par le rapport entre la valeur ajoutée et le produit d'activité. Pour 100 € de produits, la ferme RICA moyenne dégage 39 € de richesse (soit un ratio de 39 %) contre 48 € pour les fermes AD non bio, soit 22 % de plus.

	RICA	AD non bio	AD non bio %RICA	AD bio	AD bio %RICA
Efficacité économique VA / PA	39 %	48 %	+ 22 %	52 %	+ 33 %

Quand on s'intéresse au Résultat Courant (RC), c'est-à-dire ce qu'il reste quand on a soustrait l'ensemble des charges courantes à l'ensemble des produits courants, on constate que le résultat des fermes AD non bio est similaire au résultat de la moyenne des fermes RICA. Ainsi avec un système de production plus modeste, les systèmes AD non bio obtiennent

un résultat proche de celui des fermes RICA grâce à leur conduite économe et autonome.

Créer du résultat en dégageant plus de richesse (VA) pour un même produit : c'est la « stratégie valeur ajoutée » mise à l'œuvre dans les fermes AD, en réduisant les charges au maximum.

LES CLÉS DE L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Pour produire en consommant moins de biens et services, les fermes AD s'appuient sur l'agronomie et mettent à profit les processus biologiques : mettre en place des rotations longues avec des prairies pour casser des cycles d'adventices et de ravageurs et réduire la surface en maïs, culture consommatrice d'intrants, utiliser la capacité des légumineuses à capter de l'azote pour limiter les apports d'engrais azoté, favoriser les auxiliaires de cultures pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, etc.

Grâce à la maximisation du pâturage des prairies d'association graminées et légumineuses, les fermes AD réduisent leur consommation d'intrants : aliments du bétail, engrais, produits phytosanitaires, fioul... Ceux-ci sont coûteux en énergies fossiles extraites et en biens communs comme l'eau. Par conséquent, leur réduction permet une baisse des émissions de GES et donc une empreinte écologique plus faible.

Chiffres rapportés à la SAU

	RICA	AD non bio	AD non bio %RICA	AD bio	AD bio %RICA
Linéaire de haies (ml/ha SAU)	Non connu	97	/	96	/
% de prairies	52	76	45 %	87	67 %
% de surfaces avec légumineuses	52	77	48 %	91	74 %
% de surfaces avec des espèces associées	52	76	47 %	90	73 %
Gestion culturale¹ % cult. annuelle principale / Surface assolée	38	15	-60 %	9	-76 %



Crédits : Elisabeth Lepage

¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

En basant leurs pratiques sur des processus naturels, les fermes AD réalisent des économies sur l'atelier cultures mais aussi sur l'atelier élevage :

	RICA	AD non bio	AD non bio %RICA	AD bio	AD bio %RICA
Coût cultures ¹ /ha	473 €	297 €	- 37 %	166 €	- 65 %
Coût alimentaire troupeau /1000L prod	179 €	98 €	- 45 %	62 €	- 65 %
Productivité (L prod/VL)	7 009	6 265	- 11 %	4 956	- 29 %
Qté de concentrés kg/UGB	1 075	671	- 38 %	188	- 83 %
Autonomie en concentrés ¹	17 %	24 %	+ 42 %	44 %	+ 155 %
Coût véto /UGB	65 €	52 €	- 20 %	33 €	- 50 %
Coût mécanique /ha ¹	891 €	696 €	- 22 %	567 €	- 36 %

Grâce au pâturage de prairies d'association graminées / légumineuses de longue durée, les fermes AD non bio réalisent une économie de 81 €/1000L sur le coût alimentaire, dont 66 € d'économie de concentrés. En effet, elles consomment 404 kg de concentrés en moins par UGB/an.

Parmi ces concentrés consommés, 24 % sont autoproduits sur la ferme contre 17 % pour les fermes RICA.

L'herbe pâturée constitue une ration complète pour les animaux, qui n'ont alors pas besoin d'être complétés avec des aliments achetés. Ce n'est pas le cas du maïs, riche en énergie mais pauvre en azote, qui doit donc être équilibré par de la protéine produite généralement hors de France.

Les résultats du **projet PERPET²** nous apprennent que **la protéine est dans le pré !** L'herbe est deux fois plus riche en protéine que le maïs ensilage et ne nécessite pas de complémentation azotée : l'herbe contient 145 g MAT¹/kg MS¹, le maïs 75 g MAT/kg MS.

On estime ainsi que 175 kg de soja ou 260 kg de colza/TMS de maïs sont nécessaires pour équilibrer la ration.

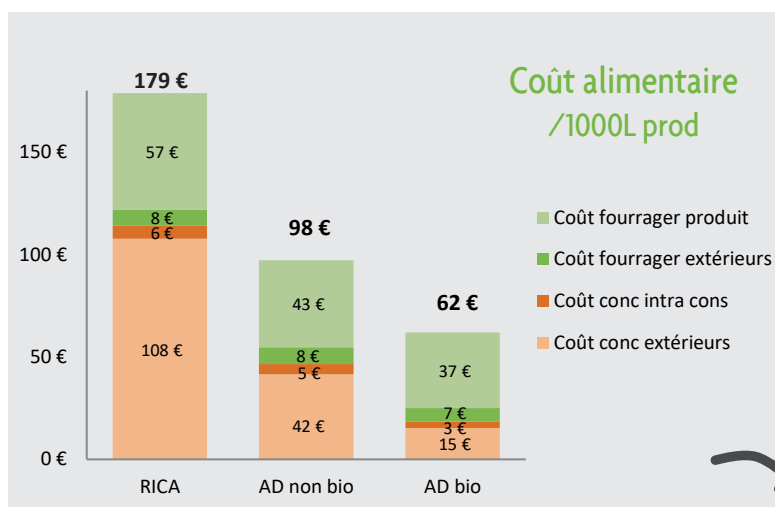
Si les fermes RICA produisent 142 013 L de lait supplémentaires, il leur faut vendre 96 315 L³ (soit 68 %) rien que pour acheter le surplus d'aliments à l'extérieur de la ferme.

Les fermes de l'échantillon RICA produisent en moyenne plus de lait, mais celui-ci est plus cher à produire.

Produire beaucoup, quitte à consommer beaucoup, pour dégager du résultat : il s'agit d'une « stratégie volume », qui s'inscrit dans le modèle productiviste mis en place depuis la seconde moitié du siècle dernier, destructeur des ressources naturelles, du climat et des écosystèmes mais également d'un tissu social dans les fermes et de la vie des territoires ruraux.



Les prairies ont un rôle déterminant dans la santé des animaux² : réduction des risques de mammites, réduction du stress oxydatif, antiparasitaires



Les systèmes AD bio maintiennent un coût alimentaire faible, malgré le prix plus élevé des aliments et semences en bio et un volume de lait produit plus faible. Cela montre la volonté de cet échantillon à atteindre des conduites alimentaires les plus autonomes et économes possibles grâce au pâturage. Le lien à l'agronomie et la volonté d'accroître l'activité biologique des sols assurent des capacités photosynthétiques importantes qui seront ensuite valorisées par le troupeau laitier. Les calories ainsi produites et transformées "bouclent" des processus bio géochimiques.

Le coût des concentrés achetés par les fermes du RICA est supérieur au coût alimentaire total des fermes AD non bio !

¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

² **Projet PERPET (2016-2020) : rien faire vieillir ses prairies semées !**, Site web Réseau Civam

³ Volume calculé en divisant la différence de charges d'aliments entre les fermes AD non bio et les fermes RICA par le prix du lait du RICA

POINT SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DÉTAILLÉS

Les fermes AD dégagent moins de produit d'activité que les fermes RICA. Cette différence s'élève à plus de 127 000 € avec les fermes AD non bio, dont plus de 75 000 € de produit lait en moins. Cette différence est compensée par des charges réduites sur de nombreux postes.

Par rapport au RICA, les fermes AD non bio consomment :

- ↘ - 45 100 € de charges d'aliments, soit - 68 %
- ↘ - 9 500 € de charges sur les cultures de vente, soit - 60 %
- ↘ - 17 000 € de charges fourragères, soit - 44 %
- ↘ - 20 400 € de charges de mécanisation, soit - 45 %
- ↘ - 11 400 € d'amortissements de matériel et bâtiments, soit - 22 %

CHARGES

	RICA	AD non bio	AD bio
Charges de production (consommation de biens & services)	225 546	128 491	86 634
Charges aliments	65 907	20 763	6 465
Frais d'élevage	23 631	22 519	15 867
Charges cultures de ventes	15 918	6 407	2 698
Charges fourragères	38 730	21 599	13 744
Charges mécanisation	45 695	25 253	20 859
Autres charges biens et services	32 141	24 009	21 312
Entretien bâtiments et foncier	3 524	7 940	5 689
Charges liées à l'outil de production	77 317	57 066	54 852
Fermages	17 455	11 500	11 476
Impôts & taxes	2 407	1 762	2 011
Amortissements	51 686	40 298	37 821
Frais financiers	5 769	3 507	3 544
Main d'œuvre¹	26 441	23 920	26 144
Cotisations sociales MSA	16 547	15 828	14 293
Charges salariales	9 894	8 092	11 851
Charges de productions secondaires	1 431	1 048	835
Charges courantes	330 734	210 525	168 466

PRODUITS

	RICA	AD non bio	AD bio
Produit d'activité	381 342	254 058	181 881
Produit lait	277 318	201 273	143 109
Produit viande	59 217	36 110	27 963
Produit cultures de vente	41 979	13 640	7 866
Produit fourrager	-1 507	1 747	471
Produit divers	4 334	1 287	2 472
Aides	37 217	37 423	38 169
Aides 1er pilier	26 815	25 122	24 503
Aides 2nd pilier	10 402	12 300	13 666
Produit annexe	499	783	1 422
Productions secondaires	4 661	4 865	2 317
Produits courants	423 719	297 128	223 788

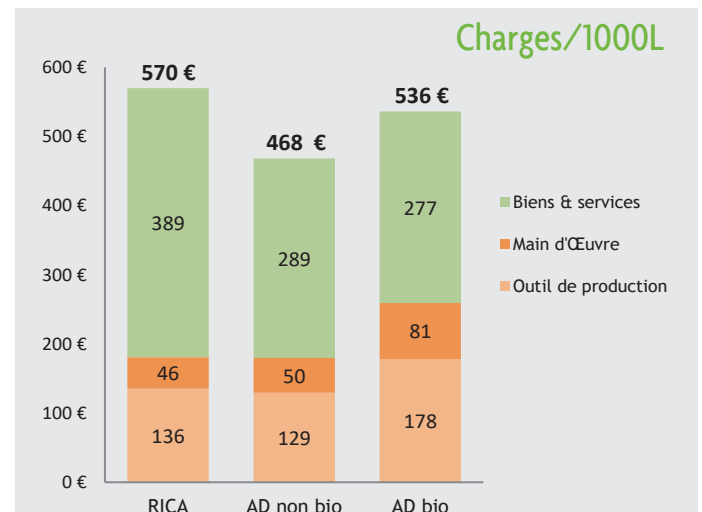
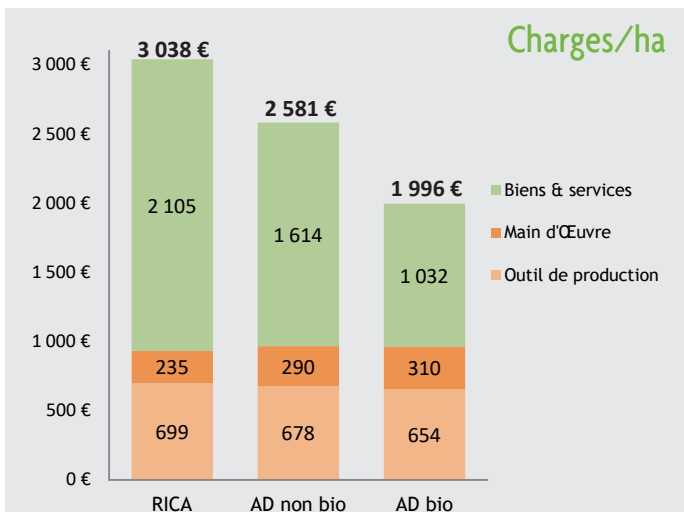


Au final, c'est en moyenne 120 000 € de charges courantes en moins pour les fermes AD non bio par rapport aux fermes du RICA, soit plus de 36 % d'économies.

La réduction de charges en système AD n'est pas liée à la taille plus réduite des fermes ou encore au volume produit plus faible, mais bien à la conduite autonome et économe.

En effet, les charges des fermes RICA rapportées à la SAU sont supérieures de 18 % (+ 450 €/ha) par rapport aux fermes de l'échantillon AD non bio et de 22 % (+ 100 €/1000L) lorsqu'elles sont rapportées à la production de lait.

Les montants bruts liés à l'outil de production et à la main d'œuvre sont similaires entre les échantillons AD non bio et AD bio, mais le volume de lait produit plus faible des fermes AD bio (314 632 L contre 457 521 L) explique que les charges rapportées au 1000 L soient plus importantes pour l'échantillon AD bio.

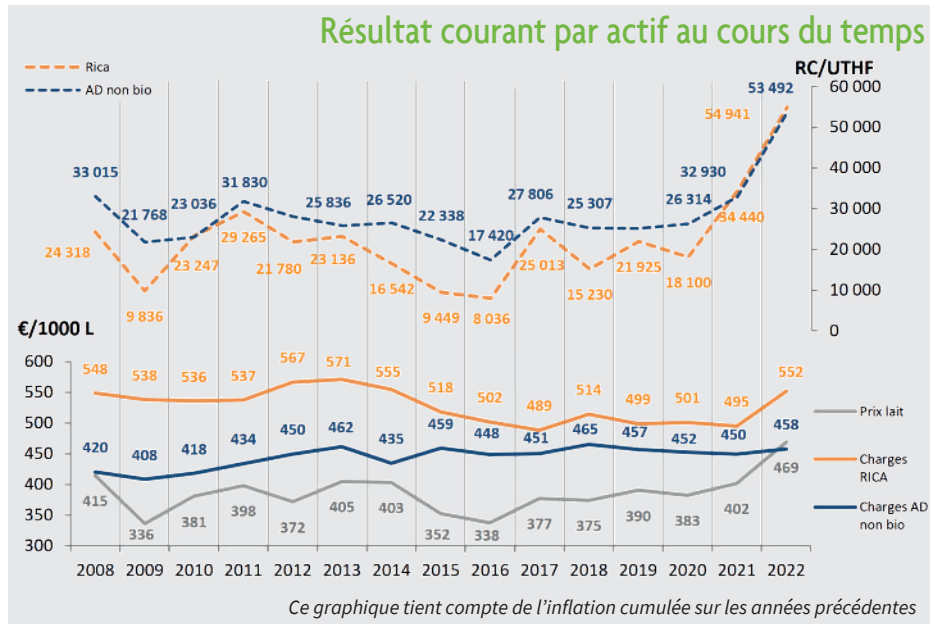


LA DÉPENDANCE AU PRIX DU LAIT

Les analyses réalisées depuis plus de 10 ans grâce à l'Observatoire technico-économique Civam ont permis de :

-vérifier un constat : les variations du prix du lait ont plus d'impacts sur le résultat courant des fermes RICA que sur les fermes AD. Cela résulte de la « stratégie volume » qui caractérise le système laitier moyen. Les fermes AD ont ainsi des résultats plus stables dans le temps que les fermes du RICA, donc plus résilients,

-formuler une hypothèse : dans le système laitier moyen représenté par le RICA, les charges sont adaptées en fonction de l'évolution du prix du lait. Il y a moins d'achats quand le prix du lait baisse et plus quand le prix remonte.



À l'inverse, les fermes AD ont une conduite économe moins variable en fonction des cours. Cela s'explique par la « stratégie valeur ajoutée » où la conduite repose sur la maximisation des ressources présentes sur la ferme plutôt que sur les cours des marchés. Cette hypothèse traduirait des différences non seulement dans la conduite des systèmes mais aussi dans leur gestion, avec ce qui ressemblerait, pour les fermes du RICA, à

une gestion par la trésorerie, alors que les fermes AD auraient une gestion plus « long terme ».

En 2022, le prix du lait augmente encore mais de manière très significative avec + 73 €/1000 L pour le RICA. On remarque dans le même temps que les charges du RICA augmentent de 56 €/1000 L quand en parallèle les charges de l'échantillon AD non bio restent stables (cf graphique ci-dessus).

LE CAPITAL, ÇA SPÉCIALISE !

2022 est marquée par une forte augmentation du prix du lait en conventionnel mais aussi du prix de la viande. Pour les fermes du RICA, le prix de vente moyen des vaches laitières augmente de 300 €/VL et de 110 €/VL pour les fermes AD non bio. Le revenu des fermes s'en retrouve augmenté comme vu sur le graphique précédent. On constate une augmentation de près de 150 000 € de leur capital d'exploitation contre 80 000 € pour les fermes AD non bio. Une partie du revenu a donc été capitalisée. En parallèle, le cheptel augmente en moyenne de 10 vaches laitières et le nombre de travailleurs-ses moyen passe de 1,9 à 2,1. Ainsi, cette augmentation du capital témoigne de l'agrandissement de la ferme laitière moyenne.

montrent ainsi l'investissement dans les fermes du RICA. Pour ces dernières, les annuités hors foncier représentent 43 % de l'EBE, contre 31 % pour l'échantillon AD non bio. Ainsi, pour 100 € d'EBE, en moyenne 43 € servent à rembourser les emprunts pour les fermes du RICA contre 31 € en moyenne pour les fermes AD non bio.

Cette « stratégie volume » a une incidence sur la capitalisation des fermes : le capital d'exploitation calculé par actif sur les fermes RICA est en augmentation depuis 10 ans (+ 95 k€ dont + 35 k€ entre 2021 et 2022). Un capital par actif plus élevé de près de 40 000 €/UTH dans les fermes de l'échantillon RICA se traduit notamment par des immobilisations' (bâtiments, matériels, cheptel) supérieures d'environ 28 000 €/UTH et

Plus le capital est important, plus cela questionne la transmissibilité de la ferme. Quelle accessibilité financière au métier d'éleveur ? La question se pose, notamment à l'heure où le renouvellement des générations représente un enjeu crucial², et où 60% des porteur-euses de projet ne sont pas d'origine agricole³. Des valeurs d'immobilisations élevées témoignent de matériels et de bâtiments qui devront être rachetés à la revente de la ferme, et qui spécialisent celle-ci dans sa production. Cela implique donc plus de difficultés à changer de production à la reprise. À l'inverse, comme l'a montré l'étude de l'Observatoire technico-économique Civam qui portait sur les résultats de l'année 2019, s'installer en système pâturant est une voie d'avenir !

À lire :



Retrouvez les témoignages d'éleveur-euses Civam dans l'Observatoire 2021

	RICA	AD non bio	AD non bio %RICA	AD bio	AD bio %RICA
Immo matériels/UTH	68 944 €	51 434 €	-25 %	49 511 €	-28 %
Immo bâtiments/UTH	67 034 €	62 114 €	- 7 %	45 760 €	- 32 %
Immo cheptel/UTH	65 160 €	58 937 €	-10 %	48 867 €	-25 %

¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

² Les agriculteur-ices représentent 1,5% de l'emploi total en France en 2020. En 2026 près de 50% d'entre eux auront l'âge de partir à la retraite (Recensement Général Agricole, 2020)

³ Christophe PERROT, *Le rôle des installations NIMA dans la diversité des systèmes agricole*, IDELE, CIAG Toulouse, 09/11/2023

DES FERMES QUI RÉMUNÈRENT LEURS TRAVAILLEURS ET DYNAMISENT LES TERRITOIRES

La richesse économique dégagée peut être capitalisée ou affectée à la rémunération du travail. Pour mieux étudier la rémunération du travail sur une ferme, Réseau Civam a créé le **résultat social (RS)**¹. Il s'agit du résultat courant de la ferme auquel nous n'avons pas retiré les cotisations sociales et les salaires des travailleurs de la ferme. Autrement dit, cela nous permet d'analyser la part de la richesse créée (VA) et des aides qui serviront à rémunérer du travail, qu'il s'agisse des salaires, des prélèvements privés mais aussi des cotisations sociales, qui constituent des rémunérations différées en cas de maladies, congé parentalité et pour la retraite.

Les fermes AD participent davantage à la dynamique des territoires. Avec un résultat social rapporté à l'hectare supérieur d'environ 190 €/ha, soit + 17 %. Ainsi le nombre de

travailleurs-ses au kilomètre carré est supérieur de 10 %, soit pour une commune de 50 km² (Rennes, par exemple), + 10 UTH travaillant sur les fermes de ce territoire.

Rapporter le résultat social au capital d'exploitation, nous permet également de regarder si le capital investi dans la ferme est efficace pour rémunérer ses travailleurs-euses. Pour 500 000 € de capital investi (qui est proche du capital moyen d'une ferme AD non bio), les fermes AD dégagent 20 000 € de plus pour rémunérer les actifs de la ferme ou la main d'œuvre.

Les fermes AD non bio sont également moins dépendantes des aides. Pour 100 € de résultat social, 40 € proviennent des aides (soit 40 %), tandis que pour les fermes de l'échantillon RICA ce ratio est de 50%.

Chiffres rapportés à la SAU	RICA	AD non bio	AD non bio %RICA	AD bio	AD bio %RICA
Résultat Social/ha	1 105	1 293	17 %	1 012	- 8 %
Nb UTH / km ²	2,1	2,3	10 %	2,4	19 %
Résultat social / Capital d'exploitation	19	23	18 %	23	19 %
Aides / Résultat social	50	40	- 21 %	57	14 %

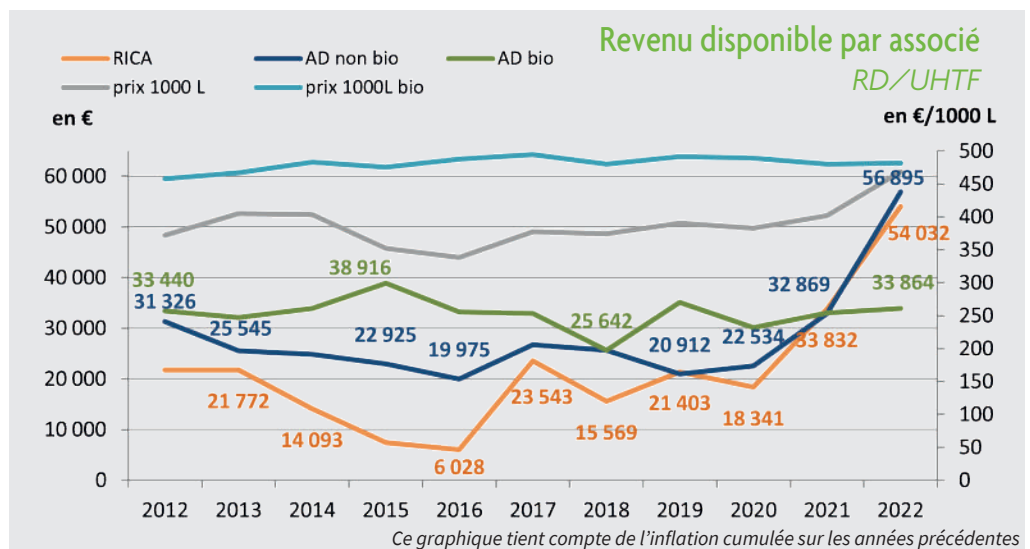
À lire :



Retrouvez les témoignages d'éleveur-euses Civam dans l'[Observatoire 2023](#)

DES FERMES ÉCONOMIQUEMENT VIABLES

Les résultats consolidés sur 10 ans montrent qu'en moyenne les systèmes AD dégagent 6 600 € de Revenu Disponible (RD) de plus que la moyenne des fermes laitières RICA. Le Revenu Disponible sert aux prélèvements des associés, ainsi qu'à dégager une marge de sécurité. Cela montre que ces systèmes pâturants sont plus viables !



¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

Crédits : Elisabeth Lepage

ZOOM : CRÉER DE LA VALEUR POUR S'AFFRANCHIR DE LA VARIATION DU PRIX ET VALORISER NOS PRATIQUES

En analysant différentes années, on constate que le prix du lait fluctue entre 338 €/1000L en 2016 à 469 €/1000L en 2022. S'il est plus difficile pour les éleveurs-euses d'avoir la main sur le prix du lait en circuit long, des initiatives collectives locales se mettent en place pour garder plus de valeur ajoutée sur sa ferme.

Les deux témoignages ci-dessous montrent également le besoin de reconnaissance des agriculteurs-rices et de prix rémunérateur pour encourager les transitions vers des systèmes en agriculture durable.

“

« L'AVANTAGE MAJEUR C'EST LA MAÎTRISE DE NOTRE PRODUIT ET DE SA COMMERCIALISATION »

Antoine Biteau, éleveur bovin lait à Saint-Mesmin (Vendée) et co-fondateur de la marque « Auprès des laitiers »

Depuis environ 5 ans, nous réfléchissons avec six fermes laitières du bocage vendéen, à créer un outil mutualisé pour la valorisation locale de notre lait. Nous avons donc créé une SAS et depuis septembre 2023 nous commercialisons notre lait entier et demi-écrémé UHT sous notre marque « Auprès des laitiers ». Le lait est biologique, local, et issu de nos fermes qui mettent le pâturage au cœur de leur système, et produisant 100 % de l'alimentation de nos vaches. Pour l'instant nous ne commercialisons que du lait, 200 000 L par an, mais nous avons pour projet d'y ajouter la transformation en fromages. Notre objectif à long terme est d'écouler notre capacité de production (1 800 000 L) sous cette marque, la moitié en lait et l'autre en fromages.

L'outil, encore en construction, nous demande de gros investissements, donc notre but est de viser un prix de vente rémunérateur pour nos produits. Le prix de notre lait est stable, avec un barème dégressif selon la quantité achetée par les distributeurs. Notre objectif actuel est de nous rémunérer 550 €/1 000 L, et d'atteindre une marge supérieure à la commercialisation en circuits longs. De notre côté, nous distribuons à des grandes surfaces, des épiceries, magasins spécialisés, magasins biologiques et restauration collective du territoire. Le débouché restauration collective en Deux-Sèvres est très intéressant pour nous, la logistique est simple et la demande est forte.

L'avantage majeur de cette filière, c'est la maîtrise de notre produit et de sa commercialisation. Nous créons aussi de l'emploi sur le territoire, et nous sommes moins sensibles aux prix du marché car nous fixons notre prix de vente. Les inconvénients majeurs sont les investissements de départ, et le temps que cela nous demande.



« Trois des six fermes engagées. »
Crédits : Auprès des laitiers

La ferme en chiffres

EN BREF

UTH : 4.37
SAU : 206 ha
Nb VL : 75
Production lait : 485 630 L
Coût alimentaire : 54 €/1000L produit
VA/PA : 45%
RC ac prod sec./UTHF : 41 569 €

“

LA LAITERIE DES VOISINS VALORISE LE LAIT DES ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES LOCAUX, EN SYSTÈME HERBAGER

Eric de Sonis, Président de la Laiterie des Voisins, basé à Ploelec-L'Hermitage (22)

En 2015 j'ai repris la société « Le Beurre du Vieux-Bourg » avec la motivation de développer une entreprise locale Bretonne. Je croise alors la route d'éleveurs du CEDAPA (CIVAM des Côtes-d'Armor) soucieux de garder la main sur l'avenir de leur lait herbager et de le valoriser. Une histoire de confiance naît et la beurrerie s'approvisionne localement chez quelques éleveurs herbagers. J'ambitionne de créer ma propre laiterie, mais ce n'est pas possible seul. Quelques années plus tard, la rencontre entre des éleveurs, la beurrerie et d'autres industries de l'agro-alimentaire locales partageant les mêmes valeurs, porte ses fruits.

En 2023, la Laiterie des Voisins livre ses premiers litres de lait. Trois collèges se répartissent les parts de la laiterie ; le collège des 5 éleveurs laitiers, le collège transformateur (Beurre du Vieux Bourg) et un collège utilisateur, qui compte 3 entreprises locales. La laiterie fait appel à un prestataire pour collecter le lait dans un rayon de 23 km, elle fabrique de la crème pour le beurre, standardise et pasteurise du lait et le revend aux utilisateurs selon leurs besoins. Les fermes qui livrent le lait à la laiterie sont en agriculture bio et en agriculture conventionnelle. Elles sont soumises à un cahier des charges inspiré de la MAEC SPE 18% de maïs dans la SFP. Le prix du lait est fixé en accord avec les 3 collèges. Pour moi, ça a du sens que l'entreprise permette à des fermes d'engager des transitions vers des systèmes plus herbagers. La petite laiterie de 160 m² et de 2 salariés compte atteindre 4 millions de litres de lait collectés à moyen-terme, soit 10 à 12 fermes collectées.



MOINS D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT



Au-delà des aspects économiques et sociaux, la réduction de la consommation d'intrants sur les fermes AD a aussi de nombreux effets environnementaux positifs par la réduction de la pollution liée à l'azote, aux produits phytosanitaires ou encore à la consommation d'énergie.

C'est aussi un bilan carbone plus réduit que les fermes de l'échantillon RICA et moins d'eau consommée par les animaux¹. Au bilan, ce sont moins d'impacts délocalisés (sociaux et environnementaux).



Les fermes AD se montrent ainsi également durables sur les plans sociaux et environnementaux.

Méthodologie

Échantillon

Dans ce dossier, nous mobilisons un échantillon plus large de fermes laitières Civam. Nous ne disposons pas de toutes les données RICA nécessaires au calcul des différents indicateurs environnementaux. Afin de disposer d'une lecture plus représentative, nous avons choisi pour certains indicateurs de réaliser des études comparatives au sein même de notre échantillon de fermes Civam. Ils seront calculés en fonction de la part de maïs dans la SFP, indicateur qui marque des stratégies de système différentes.

Nous conservons ainsi les fermes herbagères avec moins de 20 % de maïs dans la SFP, analysées dans l'étude technico-économique comparative précédente (les 141 fermes AD), mais nous mobilisons aussi d'autres fermes Civam qui participent à ce travail d'évaluation (33 fermes Civam non bio supplémentaires). Certaines de ces fermes peuvent être plus éloignées dans leur processus de transition vers des systèmes plus économes et plus autonomes. L'échantillon Civam comporte ainsi 171 fermes laitières.

	0% maïs SFP	0-10 % maïs SFP	10-20 % maïs SFP	20-30 % maïs SFP	>30 % maïs SFP
Nombre de fermes Civam	51	43	47	16	14
	141			30	
	171				

Calcul des indicateurs énergétique et GES²

Nous avons évalué la contribution d'une ferme au changement climatique à partir de données récoltées sur des fermes Civam. Nous avons approché des données facilement extrapolables³ et en avons laissé certaines de côté car inaccessibles⁴.

Nous nous sommes basés sur les barèmes du (feu) logiciel Dia'Terre® développé par l'ADEME. Nous n'avons pas suffisamment de données du RICA pour cette évaluation, mais il est possible de comparer les différents échantillons Civam soumis à la même méthodologie.

¹ Observatoire technico-économique Bovin lait 2023, Réseau Civam

² Sigles et acronymes à retrouver dans le glossaire

³ Données extrapolées :

- kWh : à partir des données Civam coûts élec en € et de la moyenne RICA du coût kWh

- fioul délégué (ETA, CUMA) : à partir des € de travaux tiers par culture, les barèmes

Perel et les barèmes Diaterre®

- effectifs animaux : à partir des UGB par type d'animaux

- ha de haies : à partir du linéaire de haie, avec l'hypothèse d'une largeur de 3 m

- ha de prairies semées : à partir des € semences

⁴ Données non prises en compte :

- les consommations énergétiques et émissions GES induites par la construction des bâtiments et matériels, les plastiques, le gaz

- les émissions de N2O (gaz à fort effet de serre) liées aux déjections et épandages.

MOINS DE POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

1. Liées à l'azote

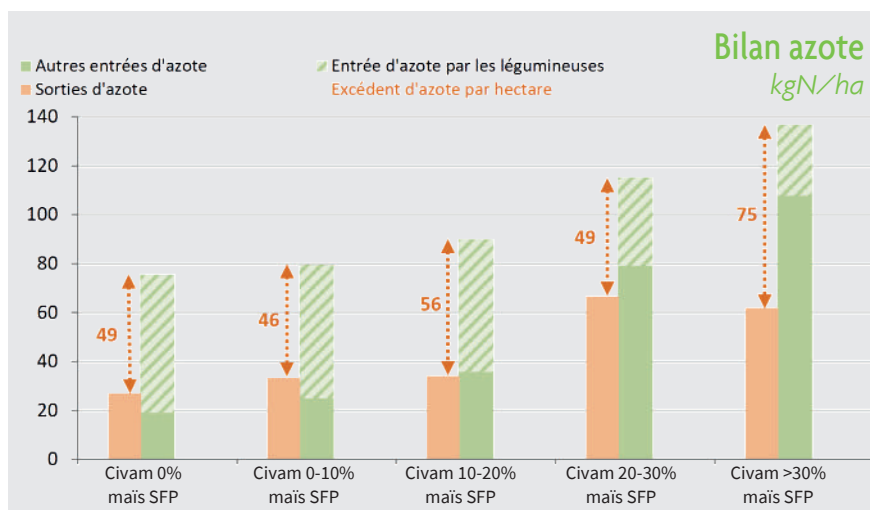
	AD non bio	Civam > 20 % maïs SFP	RICA (moy : 34% maïs SFP)
Nombre de fermes	28	30	252
Coût engrais minéraux azotés / ha SAU	35	70	103
Coût engrais minéraux azotés / ha culture de vente	117	165	182

Les systèmes en agriculture biologique ne consommant pas d'engrais minéraux azotés, nous les retirons de l'échantillon pour éviter une dilution de la moyenne. Nous comparons donc l'échantillon AD non bio précédemment utilisé aux fermes Civam contenant plus de 20 % de maïs dans la SFP.

On constate que plus les systèmes sont herbagers, moins ils consomment d'engrais minéraux azotés.

Grâce à la fixation de l'azote atmosphérique par les légumineuses, les prairies d'associations permettent une réduction de la consommation d'engrais azotés sur la sole herbagère, mais également sur le reste des cultures de la rotation : c'est **ce qu'on appelle l'effet précédent**.

En calculant le bilan azoté apparent d'un système, on évalue son efficacité à utiliser de l'azote. On tient compte des entrées (achats d'engrais, aliments, fixation d'azote atmosphérique par les légumineuses...) et des sorties d'azote (vente des produits). 10 uN/ha sont ajoutées dans les entrées pour prendre en compte les dépôts atmosphériques.



On note que l'excédent d'azote est inférieur dans les systèmes herbagers. Or, l'excédent d'azote est un potentiel polluant qui peut être piégé par absorption par les végétaux, ou lixivié¹ et terminer dans les cours d'eau. Il peut aussi retourner dans l'atmosphère selon les pratiques et les formes de l'azote. Dans une prairie multi-espèces, les excédents liés à la fixation d'azote atmosphérique par les légumineuses, pourront être stockés sous forme de biomasse.

Autrement dit, plus on développe les prairies dans le système fourrager, plus on limite le risque de pollutions azotées.

2. Liées aux phytos

On observe dans l'échantillon des fermes Civam non bio que plus le système est herbager, moins il consomme de produits phytosanitaires : les prairies sont moins traitées que d'autres cultures. De plus, l'introduction de prairies dans une rotation allonge les cycles et réduit ainsi la présence d'adventices et de maladies sur les cultures.

Ce qui entraîne une baisse de consommation de produits phytosanitaires sur les cultures suivantes. On retrouve de nouveau l'effet précédent.

	AD non bio	Civam > 20 % maïs SFP	RICA (moy : 34% maïs SFP)
Nombre de fermes	28	30	252
Coût phytos / ha SAU	23	46	121
Coût phytos / ha culture de vente	99	122	199

3. Liées aux énergies

Grâce à la méthodologie évoquée précédemment, on évalue et compare les consommations d'énergies directes (électricité, fioul ferme, fioul délégué) et indirectes (engrais, aliments). Dans l'échantillon Civam, plus le système est herbager, moins il consomme d'énergie. En effet, plus la sole herbagère est importante, plus les prairies sont de longues durées avec un vieillissement grâce à des pratiques de pâturage (cf. **projet PERPET**).

Ce qui a pour conséquence de réduire les travaux de semis et de récolte. **La vache qui pâture, c'est d'après André Pochon², une "barre de coupe à l'avant, un épandeur à l'arrière"** : elle permet de moins consommer d'énergie pour la récolte, le transport, le stockage et la distribution des fourrages, puis le raclage et l'épandage des déjections. (Voir graphique ci-après.)

¹ On parle de lixiviation pour les éléments solubles et de lessivage pour les éléments solides, exemple : on parle de lessivage des argiles mais de pertes en nitrates par lixiviation.

² Paysan co-fondateur du Civam des Côtes d'Armor et auteur de nombreux ouvrages sur l'agriculture durable.



Chiffres rapportés à la SAU	Civam					RICA
	0% maïs SFP	0-10 % maïs SFP	10-20 % maïs SFP	20-30 % maïs SFP	>30 % maïs SFP	moy : 34% maïs SFP
Nombre de fermes	51	43	47	16	14	252
Fioul total ¹ L / ha	95	111	162	145	185	213
Énergies directes EQF ² /ha	206	216	306	293	358	378
Énergies indirectes EQF/ha	23	27	55	168	201	NR
Énergies totales EQF/ha	229	242	360	460	559	NR

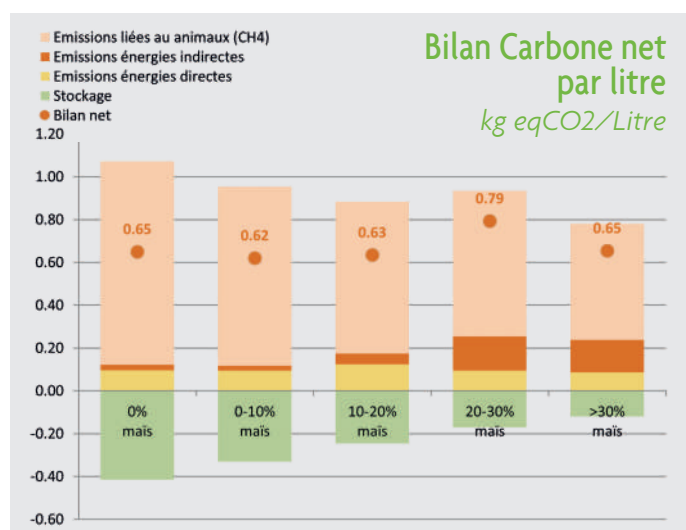
Énergies directes :
énergies consommées par la ferme (fioul, gaz, électricité)

Énergies indirectes :
énergies consommées pour produire et transporter les intrants utilisés sur la ferme

En captant l'azote de l'air grâce aux légumineuses présentes, les prairies multi-espèces permettent de réduire la consommation d'engrais et le fioul lié à leur épandage. Les prairies d'association constituent également une ration complète pour les animaux, c'est donc moins d'énergies

indirectes consommées pour les animaux (moins d'aliments du commerce et moins de minéraux) et moins d'énergies directes si elles sont pâturées (pas de fioul consommé pour récolter l'herbe).

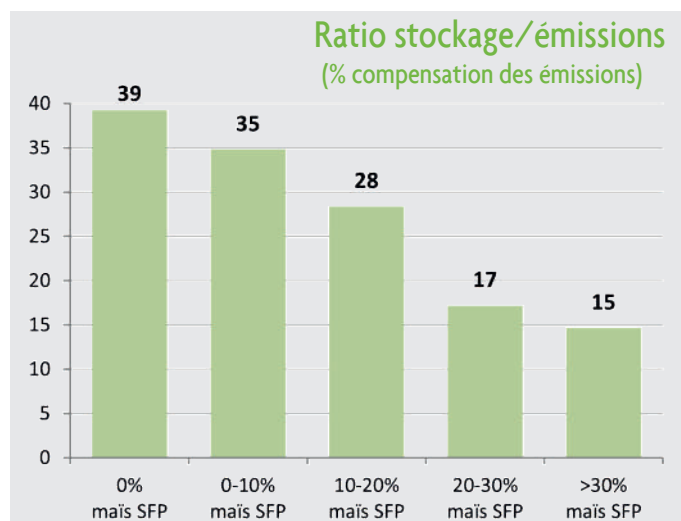
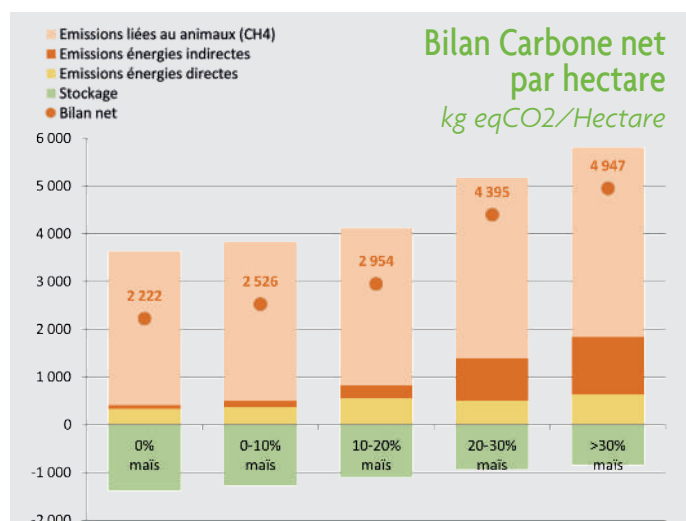
MOINS DE CONTRIBUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Pour évaluer la contribution des fermes au réchauffement climatique, on réalise un bilan carbone net. Il prend en compte l'ensemble des émissions liées aux énergies directes et indirectes, ainsi que les émissions de méthane liées aux animaux. Ce bilan comptabilise également le stockage de carbone par les prairies et par les haies.

Les systèmes ayant entre 0 et 20 % de maïs dans leur SFP ont les bilans les plus bas, aussi bien rapportés à la production qu'à la surface. Les systèmes « 0% maïs » ont une production plus réduite par animal. Cela engendre des émissions de méthane rapportées à la production plus importantes par rapport à des systèmes moins herbagers.

Comme les prairies stockent davantage de carbone que les haies, les systèmes « 0 % maïs » stockent plus de carbone et compensent davantage leurs émissions par rapport aux autres systèmes. **Les prairies représentent ainsi le premier levier pour le stockage de carbone.**



¹ Fioul total = fioul acheté + fioul délégué

² Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire



Même si les haies stockent moins de carbone (source : logiciel Dia'Terre®), que les prairies à l'hectare, elles ont d'autres rôles fondamentaux : refuge de biodiversité, baisse de l'évapotranspiration, ombrage, remontée de fertilité minérale, lutte contre l'érosion et la lixiviation des engrais et produits phytosanitaires, etc.

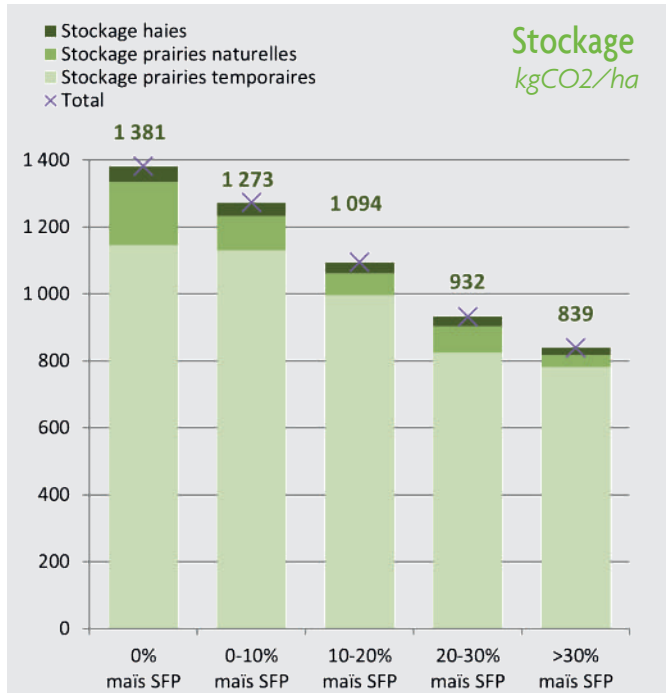
À lire :



« S'emparer des questions agricoles en tant que collectivité territoriale pour accélérer la transition écologique, énergétique et climatique - Mobilisations des Civam bretons », site 2023



« La prairie, des atouts multiples pour le territoire, des actions locales pour la développer »



Les résultats sont souvent rapportés à l'unité produite : combien de carbone est émis pour produire une tonne de lait ? Mais qu'en est-il si on rapporte ces émissions à la création de richesse ou à la rémunération du travail, qui est le potentiel de création d'emplois agricoles sur les territoires ?

Chiffres rapportés à la SAU

	Civam				
	0% maïs SFP	0-10 % maïs SFP	10-20 % maïs SFP	20-30 % maïs SFP	>30 % maïs SFP
Bilan net kg CO2/RS	2,7	2,6	3,1	4,3	6,0
RS/T CO2 bilan net	495	463	387	256	292

Pour dégager **100 €** de rémunération du travail, un système très herbager émet **270 kg de CO2**, un système basé sur le maïs émet **600 kg de CO2**, soit **2 fois plus !**



495 € pour rémunérer du travail dans un système 0-10 % de maïs SFP

2 fois moins

256 € pour rémunérer du travail dans un système à plus de 20 % de maïs SFP

La question de l'indicateur utilisé est un enjeu politique de l'évaluation des performances de systèmes.

ÊTRE AUTONOME POUR RÉDUIRE LA DÉLOCALISATION DES IMPACTS

À partir des quantités d'aliments achetés à l'extérieur de la ferme, nous calculons les surfaces nécessaires à la production de ces aliments pour évaluer l'autonomie surfacique de la ferme. Cet indicateur permet de souligner la dépendance de la ferme à des surfaces extérieures mais aussi les impacts qu'elle délocalise.

Impacts de la culture de soja pour produire des concentrés

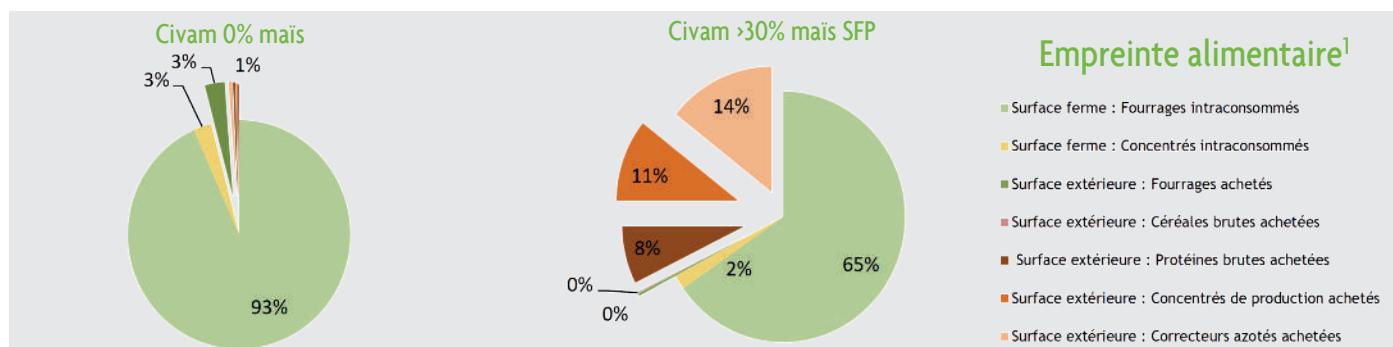
EXEMPLE

- TRAVAIL DU SOL (Icone tracteur)
- ÉPANDAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (non pris en compte dans l'IFT¹ de la ferme) (Icone bidon)
- ENGRAIS (Icone sac)
- SEMENCES (utilisation de semences OGM) (Icone sac)
- DÉFORESTATION ET VIOLENTS RAPPORT SOCIAUX DE PRODUCTION (Icone hache)

¹ Icône de Mohammed Kazi, POD Gladiator, Good Ware, NuhlconDesigner

Plus la part de maïs dans la SFP augmente, plus la surface extérieure mobilisée par la ferme augmente. Ainsi, des systèmes moins herbagers ont une autonomie surfacique réduite à 68 % contre 96 % pour un système 0 % maïs. Autrement dit, les fermes ayant plus de 30 % de maïs dans la SFP, qui produisent en moyenne 703 022 L de lait, pourraient produire en autonomie au maximum 478 055 L.

Nous n'avons pas les données RICA nécessaires au calcul de l'empreinte alimentaire. Mais avec en moyenne 34 % de maïs dans la SFP, on peut facilement extrapoler que plus de 30 % de la production de lait des fermes RICA est externalisée.



	Civam				
	0% maïs SFP	0-10 % maïs SFP	10-20 % maïs SFP	20-30 % maïs SFP	>30 % maïs SFP
Nb de fermes	51	43	47	16	14
Empreinte alimentaire¹ en ha	69	91	96	88	127
<i>Dont surface extérieure en ha</i>	3	5	10	23	43
Autonomie surfacique	96 %	96 %	89 %	75 %	68%
Volume de lait produit	245 196 L	370 957 L	423 573 L	443 130 L	703 022 L
% de lait externalisé	4 %	4 %	11 %	25 %	32 %

➤ **Les indicateurs rapportés à l'hectare devraient réintégrer systématiquement ces surfaces importées. On pourrait alors comparer la production autonome des différents systèmes avec des repères de productivité plus en phase avec les réalités surfaciques et les multiples incidence d'empreinte sur les milieux.**



LES PRAIRIES AU CENTRE DE NOMBREUX ÉCOSYSTÈMES

**Clément Gros, chef de projet Observatoire flore - Vigie Nature
Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation
Maître de conférences - Université Paris Cité/LADYSS**



Au sens large, les prairies font référence à l'ensemble des habitats herbacés dominés par des graminées et des légumineuses. Il existe différentes qualifications des prairies. Les prairies naturelles, maintenues ouvertes par le pâturage d'animaux sauvages [...] présentent une grande valeur patrimoniale et abritent une flore et une faune avec des enjeux de conservation élevés. [...]

En contexte agricole, les prairies semi-naturelles, préservées par des activités humaines telles que la fauche et le pâturage d'élevage, sont parmi les habitats les plus riches de France. Ces prairies couvrent environ un tiers de la surface agricole et abritent une grande biodiversité faunistique et floristique. La plupart des prairies semi-naturelles s'intègrent dans la PAC, qui distingue les prairies permanentes (présentes depuis au moins cinq ans), comme les estives, prairies de fauche et pâtures, des prairies temporaires (maintenues en prairies moins de cinq ans), souvent intégrées dans des rotations de cultures et davantage composées principalement de légumineuses semées.

L'ensemble des prairies forme une mosaïque dans les paysages agricoles, connectées par un réseau de haies bocagères et des bords de routes permettant aux espèces animales et végétales de se maintenir dans une matrice agricole, souvent peu favorable à la biodiversité (les monocultures par exemple). Le rôle des prairies est donc multiple. Au-delà de permettre la production de foin, le pâturage et d'enrichir les sols, les prairies abritent des réseaux trophiques complexes. Plusieurs dizaines d'espèces végétales peuvent y être observées par mètre carré, servant de refuge pour des petits mammifères (souris, mulots, musaraignes, campagnols, etc.) contribuant à la dispersion des graines et à la régulation des populations d'insectes ravageurs. Les prairies contribuent également au maintien des populations de pollinisateurs grâce aux ressources florales et aux plantes hôtes. Ainsi, les prairies servent de garde-manger pour d'autres taxons comme les oiseaux, les chauves-souris et d'autres mammifères (renard, fouine, etc.). Par ailleurs, le sol des prairies sert d'abri à de nombreuses espèces d'arthropodes du sol, jouant un rôle majeur dans la décomposition de la matière organique et dans la minéralisation des nutriments.

L'ensemble de ces éléments fait des prairies un élément essentiel des paysages agricoles puisqu'elles assurent de nombreuses fonctions essentielles comme la limitation de l'érosion des sols, le stockage du carbone, la favorisation des populations d'espèces pollinisatrices et même de populations régulant les bioagresseurs. Cependant, les prairies sont de plus en plus artificialisées (50 000 ha de moins en 30 ans) et les patches se retrouvent de plus en plus isolés les uns des autres, ce qui est néfaste pour les espèces inféodées à cet habitat. »

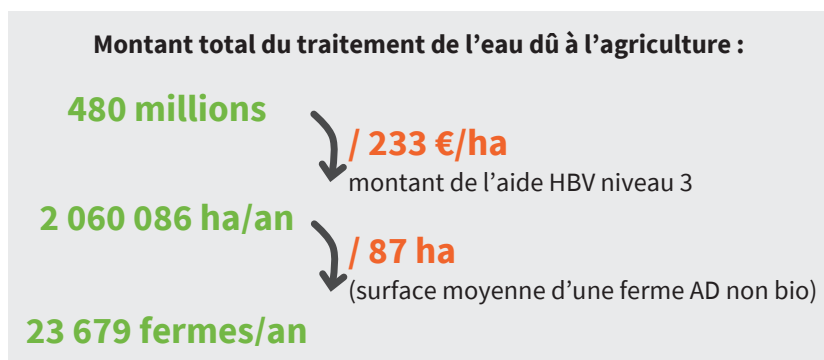
¹ Tous les acronymes et sigles sont référencés dans le glossaire

LA TOTALITÉ DU COÛT DE TRAITEMENT DE L'EAU SERVIRAIT À AIDER L'ENSEMBLE DES FERMES LAITIÈRES DU GRAND OUEST

La surface agricole de la France s'élevait en 2019 à 26,7 millions d'hectares. En parallèle, le Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif (BASIC) estime le coût du traitement annuel de l'eau lié à l'agriculture et l'élevage à 480 millions d'euros par an (cf. « À lire » ci-dessous). Cela revient donc à un coût de dépollution de 18 €/ha.

En 2020, on comptait 9 900 fermes laitières en Bretagne, 6 900 en Pays de la Loire et 7 061 en Normandie, soit un total de 23 861 fermes.

Si on réaffecte ces 480 millions d'euros dépensés pour la dépollution de l'eau, à des enveloppes MAE Herbivores niveau 3 avec un montant d'aide contractualisé de 233 €/ha, on peut alors engager 2 millions d'hectares dans une transition agroécologique, soit en moyenne 23 679 fermes.



À lire :



Secours Catholique, Réseau Civam, Solidarité Paysans, Fédération française des diabétiques, Etude « L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts pour la société et la planète ? », Septembre 2024

Dispositif MAEC avec les indicateurs retenus en Bretagne

Mesure herbivore		HBV niv 3	HBV niv 2	HBV niv 1
Périmètre d'ouverture		Bretagne	Bretagne	BV Algues vertes
Plafond (transparence GAEC)		12 000 €	10 000 €	8 000 €
Montant de l'aide		233 €/ha	177 €/ha	121 €/ha
Chargement		Non nul et < à 2,0 UGB/ha SFP		
Assolement à partir de la 3 ^e année	% de maïs dans la SFP totale	10 %	18 %	23 %
	% herbe dans la SAU totale	75 %	70 %	60 %
Part minimale de PP dans la SAU		5 %		/
Niveau d'achat de concentrés à partir de la 3 ^e année		Maximum 800 kg / UGB bovine 1 000 kg / UGB ovine 1 600 kg / UGB caprine		
Réduction des phytos	IFT herbicide	<ul style="list-style-type: none"> Respecter l'IFT herbicide de référence défini par votre territoire dès la 2^e année Respecter l'IFT hors herbicide de référence défini par votre territoire dès la 2^e année 		
	IFT hors herbicide	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un bilan IFT annuel dont 3 accompagnés Transmettre ses IFT à l'administration avant le 31 octobre de chaque année (y compris pour les exploitations en AB) 		
Gestion des prairies	0 phytos	Sur au moins 90 % des prairies temporaires		/
Gestion de la fertilisation	Respect de l'équilibre de la fertilisation azotée	Sur au moins 90 % des parcelles (cf. Plan de fumure prévisionnel)		/
	Limitation des fertilisants azotés minéraux	Maximum 50 unités N / ha SAU sur au moins 90 % des prairies	/	/
Formation		Participer à une formation au cours des 2 premières années d'engagement		

Source : Adage 35 et Cedapa



LE TRAITEMENTS DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ENGENDRE UN SURCÔÛ DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Marine VINOT, responsable de l'équipe Captages Prioritaires au sein du SDE61, avec les chiffres fournis par le SIAEP du Houлма



Le SDE61 (Syndicat Départemental de l'Eau) travaille en partenariat avec le Réseau des CIVAM Normands dans l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de la Laudière pour réduire les pollutions diffuses d'origine phytosanitaire détectées dans les eaux brutes prélevées au captage, à Pointel (61).

En 2014, le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) du Houлма qui exploite le captage pour produire de l'eau potable, a investi dans la construction d'une usine de traitement complet de l'eau (matière organique et produits phytosanitaires). La mise en service de cette usine est responsable d'un doublement des coûts de production pour le SIAEP et le traitement revient à 0,7€/m3, pour un total de presque 1 000 000 de m3 produits par la collectivité. Ces augmentations se répercutent de plus, sur le prix de l'eau pour l'usager (+ 0,22€/m3 en moyenne).

Avec l'amélioration des filières d'analyse de l'eau brute par les laboratoires, on détecte de nouvelles molécules -souvent métabolites de pesticides- classées pertinentes au regard des normes de potabilité. Pour la plupart des collectivités en charge de la production d'eau potable, le traitement de ces molécules nécessite des investissements complémentaires pour adapter les filières de traitement des usines existantes et y L'objectif des programmes d'action mis en œuvre dans les AAC classés prioritaires est de prévenir de nouvelles pollutions de la ressource en eau et de limiter ainsi le recours à d'importants traitements, de plus en plus coûteux - tant en investissement qu'en maintenance - pour les collectivités.

Dans ce secteur bocager où l'élevage de bovins laitier ou allaitant est encore bien représenté, le travail avec le CIVAM a permis de mettre en avant les rôles des systèmes herbagers pour préserver la qualité de l'eau. Les captages superficiels comme celui de la Laudière, sont principalement vulnérables aux produits phytosanitaires, notamment aux herbicides et plus particulièrement à ceux dont le mode d'action est racinaire. La couverture permanente ou pluriannuelle du sol par les prairies limite considérablement l'érosion et par conséquent, l'apport de polluants fixés sur le complexe argilo-humique au cours d'eau par ruissellement. Aussi, la conduite des prairies ne nécessite pas, ou peu, d'usage phytosanitaire. Le maintien et l'implantation de surfaces en herbe diminue de fait la pression qui s'exerce sur la ressource en eau en réduisant les sources d'émission. Ce levier est le premier à mobiliser dans les bassins versants du bocage ornaïs dont bons nombres alimentent des captages prioritaires. Introduire davantage de prairies dans les rotations culturales des systèmes polyculture-élevage est également nécessaire pour réduire la pression des adventices dans les champs cultivés. C'est par ailleurs un levier efficace de lutte contre le ray grass qui, par sa résistance à certains produits phytosanitaires, peut poser de plus en plus de problèmes aux exploitations agricoles. »



INITIATIVE LOCALE POUR FAVORISER L'INSTALLATION EN SYSTÈME HERBAGER ET LES ÉCHANGES DE PARCELLAIRES

Patrice GAUTIER, Maire d'Évran (22) et Vice-Président en charge de l'Agriculture et de la Mer à Dinan agglomération



J'ai été sensibilisé aux systèmes pâturants à l'occasion d'une AG du CEDAPA (CIVAM des Côtes d'Armor). C'était lors de la présentation des résultats techniques et économiques des systèmes où le pâturage est prépondérant versus système classique. Je me suis demandé : si c'est si intéressant, pourquoi n'y a-t-il pas plus de fermes dans ces systèmes-là ?

Nous avons donc fait de l'aménagement du parcellaire et de l'installation-transmission deux axes principaux de notre PAT (Plan Alimentaire Territorial) en plus de celui sur la restauration collective. Un des objectifs est de valoriser les départs en retraite des exploitants. D'une part en faisant en sorte que les fermes herbagères soient reprises, et d'autre part, en s'assurant que des échanges parcellaires puissent se faire. Le but est d'augmenter l'autonomie fourragère des fermes limitrophes qui souhaitent agrandir modérément leur parcellaire accessible. Le dynamisme d'une commune tient au dynamisme de son bourg et à l'activité agricole. A Évran par exemple, nous préférons avoir 20 sièges d'exploitation avec une partie en circuits courts, avec de la vente à la ferme et des marchés plutôt que d'arriver un jour avec seulement 5 sièges d'exploitation en filière longue. Sur les communes de Dinan Agglomération, nous faisons donc un travail de repérage des fermes où les exploitants sont proches de l'arrêt d'activité, grâce à mes connaissances sur le secteur du territoire, au bouche-à-oreille et à un réseau de bénévoles.

Ces bénévoles sont des jeunes retraités agricoles, ils se réunissent 2 fois par an et échangent sur leurs contacts afin de se répartir les fermes à visiter. Un travail de porte à porte a été initié. Grâce au Plan de Relance du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, l'agglomération a pu faire appel à des organismes agricoles, dont le CEDAPA, afin d'aller rencontrer les futurs cédants. Ils peuvent ensuite être mis en lien avec des porteurs de projets sur le territoire. Les personnes souhaitant s'agrandir ou échanger des terres sont incitées à se faire connaître auprès de l'agglomération. Une cellule foncière devrait être mise en place avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture. Nous souhaitons également inciter les exploitations à rejoindre le « groupe herbe » du CEDAPA sur le territoire, nous avons organisé une réunion d'informations où des éleveurs sont venus témoigner de leurs expériences au sein de ce groupe d'échanges. »

CONCLUSION

L'INCONCORDANCE DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Faire pâturer c'est vivre en perpétuelle inconcordance avec l'espace et le temps. C'est agir ici et maintenant mais également de manière subtile et souvent insoupçonnée, ailleurs et plus tard. Faire pâturer, c'est en quelque sorte un jeu d'interactions spatiales et temporelles.

Le fait est, que ma vache qui broute les prés aujourd'hui a, pragmatiquement un impact immédiat sur la vie du sol, sur la biomasse prélevée et ses repousses, sur la ressource si précieuse en eau, sur les insectes pollinisateurs et tellement d'autres, sur la qualité de l'air, sur le produit lait qui en ressort, sur sa santé propre et quelque part sur ma propre santé « éthique » de voir paître cette vache dans son espace prédestiné d'herbivore.

Parce que faire pâturer ici et maintenant, c'est penser autonomie et moindres dépendances en surfaces exogènes, en engrais de synthèse fortement énergivores, en biocides en tout genre s'accumulant sournoisement jusque dans nos atomes, en sur-matérialisation de nos fermes et au final de moindres dépendances à l'endettement financier et humain.

Faire pâturer, c'est clairement acter en faveur d'une baisse de pression sur les écosystèmes, c'est agir sur les réservoirs de biodiversité entomologiques, floristiques et faunistiques, être moins inféodé aux matières premières et à leurs fluctuations sur les cours mondiaux déconnectés du réel.

Faire pâturer, c'est aussi accompagner collégialement et sagement, un ruminant dans ce que nous sommes incapables de faire, à savoir (photo)synthétiser de la biomasse en denrées alimentaires nobles.

Faire pâturer c'est donc vivre l'instant et « cueillir » la ressource naturelle dans sa plus belle acception. C'est, conséquemment, agir sur les biens communs d'aujourd'hui dont nous avons la responsabilité de transmettre aux nouvelles générations d'éleveuses et d'éleveurs dans nos campagnes. Et les « effets collatéraux » sont loin d'être neutres même sur des continents très éloignées pour des agricultures vivrières de l'autre hémisphère et sur des pas de temps difficilement tangibles.

Accordons-nous donc, à faire perpétuer longtemps encore, cette inconcordance de l'espace-temps et faire en sorte que nos ruminants puisent dans cet « or vert » qu'est le pâturage, les fondations d'une agriculture responsable, respectueuse et vivante !

Mickaël LEPAGE, Eleveur en Mayenne (53), et membre du Réseau Civam

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?



Contactez Alexine Woiltock
alexine.woiltock@civam.org



Rédaction : Alexine Woiltock - Réseau Civam, Romain Dieulot - Réseau Civam, Antoine Biteau, Eric De Sonis, Clément Gros, Marine Vinot, Patrice Gautier et le Comité de Pilotage de l'Observatoire technico-économique.

Sources vecteurs : Freepik.com

Mise en forme : Alexine Woiltock et Lucie Faguais, Réseau Civam

Imprimerie : Le Galliard (35) - Cesson-Sévigné

Date de publication : Octobre 2024





Réseau Civam

Pôle Agriculture Durable Grand Ouest
17 rue du Bas village - CS 37725
35 577 Cesson-Sévigné cedex
02.99.77.39.21

www.civam.org